



L'élection de vétérans relance le débat générationnel

N° 485 DU 28 JANVIER 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

La 9^e législature tire sa révérence

PAGE 03

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 AU BÉNIN

PAGE 07 - 08 - 09 - 10 - 11

La CENA proclame les résultats définitifs et salue la maturité démocratique [Une recomposition politique locale sous le sceau du bipartisme]

LANCÉMENT DU PROJET « ROMUALD WADAGNI, PAS SANS MOI » PAR LE FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

PAGE 03

Une initiative citoyenne pour renforcer la participation électorale selon David FANNAKPO



ELONA HOUSE
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

Les résidences
FENOU
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS
0198904640 / 0144904640
Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



JACQUES CODJO ADJOVI INTERPELLE LA MOUVANCE SUR LA PROMOTION DES JEUNES

L'élection de vétérans relance le débat générationnel

L'élection de N'da Antoine N'da, 79 ans, sous la bannière du Bloc Républicain (BR), et de Barthélémy Cossi Vidjannangni, 78 ans, investi par l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R), continue de susciter des réactions au sein de l'opinion publique. Si ces choix traduisent la reconnaissance de parcours politiques riches et éprouvés, ils remettent sur la table la question sensible de la promotion réelle de la jeunesse dans les partis de la mouvance présidentielle.

Dans ce contexte, Jacques Codjo Adjovi, acteur politique engagé et observateur attentif de la vie politique nationale, interpelle ouvertement les partis de la mouvance. Pour lui, le renouvellement générationnel ne peut plus rester un simple slogan politique, mais doit se traduire par des actes forts et visibles.

Selon Jacques Codjo Adjovi, la désignation de figures politiques très expérimentées à des postes électifs majeurs ne doit pas marginaliser une jeunesse compétente, formée et disponible pour assumer des responsabilités. Il plaide pour une meilleure valorisation des jeunes cadres, tant au niveau des investitures que dans les

instances décisionnelles. L'interpellation ne vise pas à opposer les générations, précise-t-il, mais à encourager un meilleur équilibre entre l'expérience des aînés et l'énergie des plus jeunes. Une synergie qu'il juge indispensable pour assurer la pérennité et la crédibilité des partis de la mouvance.

Dans cette perspective, Jacques Codjo Adjovi estime que Romuald WADAGNI, figure emblématique de la nouvelle génération de dirigeants, devra jouer un rôle clé dans les prochains arbitrages politiques. À ses yeux, le ministre d'État incarne la capacité de « corriger le tir » et d'impulser une dynamique plus audacieuse en faveur de la jeunesse.

À l'approche des désignations des nouveaux maires, adjoints au maire, chefs d'arrondissement, membres du bureau des institutions, cette sortie de Jacques Codjo Adjovi relance un débat fondamental sur la transmission du leadership politique et la place effective des jeunes dans la gouvernance au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com



PORTE-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENO (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

LANCEMENT DU PROJET « ROMUALD WADAGNI, PAS SANS MOI » PAR LE FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI**Une initiative citoyenne pour renforcer la participation électorale selon David FANNAKPO**

Le Fan-club Romuald WADAGNI procédera au lancement officiel du projet citoyen « Romuald WADAGNI, pas sans moi » le samedi 31 janvier à JEKO Hôtel de Dassa-Zounmè. Cette initiative vise à encourager une participation massive des citoyens à l'élection présidentielle du 12 avril prochain, en mettant un accent particulier sur les couches souvent les plus éloignées du processus électoral.

Le projet entend toucher prioritairement les primo-votants, les jeunes, les artisans

et les femmes, considérés comme des acteurs clés pour dynamiser la démocratie et renforcer la légitimité des choix électoraux. À travers des actions de sensibilisation, de mobilisation et de proximité, le Fan-club ambitionne de susciter un engagement citoyen accru autour des enjeux du scrutin présidentiel.

Prenant la parole en amont de l'événement, David FANNAKPO, membre du Fan-club Romuald WADAGNI, a mis en avant les nombreux avantages de ce projet pour relever le

taux de participation électorale. Selon lui, « Romuald WADAGNI, pas sans moi » se veut un message fort contre l'abstention.

« Il s'agit de rappeler à chaque citoyen, notamment aux jeunes et aux primo-votants, que leur voix est essentielle et que l'avenir du pays se construit aussi par leur participation active aux élections », a-t-il déclaré.

David FANNAKPO a également souligné que le projet repose sur une démarche inclusive et participative, en allant au contact des populations sur le terrain, dans les communes, les marchés, les ateliers d'artisans et les espaces de regroupement des jeunes et des femmes. Cette approche vise à restaurer la confiance dans le processus électoral et à promouvoir une citoyenneté responsable.

Pour le Fan-club Romuald WADAGNI, ce projet s'inscrit dans une dynamique de mobilisation civique durable, en cohérence avec les valeurs de rigueur, d'engagement et de résultats associées à Romuald WADAGNI. Le rendez-vous de Dassa-Zounmè, à JEKO Hôtel, marque ainsi le point de départ d'une série d'actions destinées à faire du scrutin du 12 avril un moment de forte expression démocratique.

Candide AHOUJDJI

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN**La 9^e législature tire sa révérence**

La 9^e législature de l'Assemblée nationale du Bénin s'apprête à refermer définitivement ses portes. Les députés tiendront leur ultime séance plénière ce vendredi 30 janvier 2026, mettant ainsi un terme à leur mandat de trois ans.

Cette séance de clôture marquera également la fin de la deuxième session ordinaire de l'année 2025, ouverte le 31 octobre dernier, et constituera le dernier acte institutionnel de cette mandature installée en février 2023.

Des dossiers majeurs pour la séance finale. Pour cette dernière rencontre parlementaire, plusieurs dossiers d'importance nationale figurent à l'ordre du jour.

Les députés examineront notamment :

- le projet de loi relatif à la prévention, la prise en charge et l'élimination des infections au VIH et au sida en République du Bénin ;
- le projet de loi encadrant l'industrie du

cinéma et de l'image animée ;

- les projets de modification de la loi organique sur la Cour constitutionnelle et de celle portant sur le Conseil économique et social (CES) ;

- le rapport annuel 2024 de la Caisse des dépôts et consignations du Bénin (CDC Bénin) ;

- l'examen de sept décrets relatifs à la ratification d'accords de financement déjà autorisés par le président de la République.

La séance s'achèvera par la clôture officielle de la session parlementaire.

Une page qui se tourne

Cette ultime session vient consacrer la fin d'une législature marquée par l'examen de textes structurants pour la gouvernance institutionnelle, sociale et économique du pays. Après trois années d'exercice, les députés de la 9^e législature céderont la place



aux 109 élus de la 10^e législature, dont l'installation est prévue pour le dimanche 8 février 2026.

Avec cette transition, l'Assemblée nationale ouvre un nouveau chapitre de son histoire parlementaire, dans un contexte politique et institutionnel en constante évolution.

Youssouf AVOCEGAMOU

UN HOMME D'ÉTAT AU SERVICE DE L'AFRIQUE

Feu Albert Tévoédjrè : L'intellectuel engagé au destin hors norme



Une formation d'excellence au service de la pensée critique

Le parcours académique d'Albert Tévoédjrè force l'admiration. Après ses études primaires à l'Ecole Saint-Joseph de Porto-Novo et sa formation au Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah, il poursuit ses humanités au lycée Van Vollenhoven de Dakar. Il se perfectionne ensuite en Europe et en Amérique, fréquentant notamment l'Université de Toulouse, l'Université de Fribourg, l'Institut de hautes études internationales de Genève ainsi que le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Boston.

Docteur en sciences économiques et sociales, licencié d'histoire, il développe très tôt une pensée critique sur les modèles de développement importés et plaide pour une approche endogène, respectueuse des réalités africaines.

Un parcours politique et institutionnel dense

Dès les premières années de l'indépendance du Dahomey, Albert Tévoédjrè est appelé aux plus hautes responsabilités. Il occupe successivement les fonctions de Secrétaire d'État à la Présidence de la République et de Ministre de l'Information entre 1960 et 1963. Il devient ensuite Secrétaire général de l'Union africaine et malgache (UAM), participant activement aux premières tentatives d'intégration régionale.

Après la Conférence nationale de 1990, il s'illustre comme député à l'Assemblée nationale de 1991 à 1996, avant d'être nommé Ministre du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi de 1996 à 1999. De 2006 à 2013, il occupe avec autorité morale et indépendance la fonction de Médiateur de la République, contribuant à l'apaisement social et institutionnel.

Une stature internationale et une œuvre intellectuelle majeure

Sur le plan international, Albert Tévoédjrè a longtemps œuvré au sein du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), où il s'est distingué par ses analyses audacieuses et sa critique des politiques économiques uniformisées appliquées à l'Afrique. Il a également été Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2005, dans un contexte de crise politique majeure.

Auteur prolifique, il laisse une œuvre intellectuelle dense et engagée. Parmi ses ouvrages les plus emblématiques figurent *L'Afrique révoltée* (1958), *La pauvreté, richesse des peuples* (1977), *Mes certitudes d'espérance* (1984) et *Albert Tévoédjrè, compagnon d'aventure* (trois tomes, 1988), véritables références pour plusieurs générations de chercheurs et de décideurs africains.

Distinctions et héritage humain

La reconnaissance de son engagement s'est traduite par de nombreuses distinctions, dont le Prix Paul-Bourdarie de l'Académie des sciences d'outremer, le titre de Commandeur de la Légion d'honneur française, ainsi que la Grand-croix de l'ordre national du Bénin.

Sur le plan personnel, Albert Tévoédjrè partageait sa vie avec Isabelle Ekue, professeure de lettres et militante engagée contre l'excision.

Ensemble, ils ont fondé une famille, laissant derrière eux un héritage de valeurs fondé sur la dignité humaine, la justice sociale et l'espérance africaine. Plus qu'un homme politique, Albert Tévoédjrè restera dans la mémoire collective comme une conscience, un intellectuel libre et un bâtisseur de pensée dont l'Afrique continue de puiser l'inspiration.

Youssouf AVOCEGAMOU

Disparu le 6 novembre 2019 à quelques jours de son 90e anniversaire, Albert Tévoédjrè demeure l'une des figures les plus marquantes de l'histoire politique et intellectuelle du Bénin et de l'Afrique contemporaine. Né le 10 novembre 1929 à Porto-Novo, cet économiste de renommée internationale, homme d'Etat et professeur d'université a consacré sa vie à la réflexion, à l'action publique et à la quête d'un développement africain plus juste et plus humain.

Surnommé le « renard de Djrègbè », Albert Tévoédjrè incarnait à la fois la rigueur intellectuelle, la finesse stratégique et une liberté de pensée qui lui ont valu respect et admiration bien au-delà des frontières béninoises.

SCANDALE FINANCIER AU BÉNIN

La CPEC laisse plus de 100 000 épargnants dans l'impasse

La Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC), basée à Mènontin dans la ville de Cotonou, traverse l'une des plus graves crises financières de ces dernières années. Plus de 100 000 sociétaires se retrouvent aujourd'hui dans l'incapacité totale de récupérer leurs économies, constituées essentiellement de dépôts à terme et d'épargnes ordinaires.

Une crise aux contours persistants

Placée sous administration provisoire en novembre 2024, la CPEC a vu son agrément officiellement retiré en décembre 2025. Malgré la désignation d'un liquidateur chargé de gérer la situation, aucune issue concrète n'a, à ce jour, permis d'apaiser l'angoisse des déposants. Les procédures engagées peinent à produire des résultats visibles, laissant les épargnants dans l'expectative.

Des conséquences sociales lourdes

Des milliards de francs CFA demeurent ainsi bloqués, plongeant des milliers de

familles dans une précarité grandissante. Retraités, commerçants, artisans, fonctionnaires et petits entrepreneurs figurent parmi les principales victimes de cette crise, qui dure depuis près de deux ans. À cette détresse financière s'ajoutent des soupçons persistants de mauvaise gestion et de possibles détournements de fonds, alimentant la colère et l'incompréhension.

Des voix qui s'élèvent

Face à cette situation jugée alarmante, les épargnants réclament l'ouverture d'enquêtes approfondies afin d'établir les responsabilités. Ils appellent notamment à l'implication de la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) pour faire toute la lumière sur ce dossier. Le silence prolongé des autorités compétentes est vivement dénoncé par les victimes, qui exigent des réponses claires et des mesures urgentes.

Youssouf AVOCEGAMOU



CONSOMMATION DE VIANDE ET INFECTIONS URINAIRES

Quand l'alimentation devient un facteur de risque sanitaire

Longtemps perçues comme de simples affections bénignes, les infections urinaires pourraient être davantage liées à nos habitudes alimentaires qu'on ne le pensait. Selon des travaux scientifiques récents, près d'une infection urinaire sur cinq serait associée à la consommation régulière de viande contaminée, établissant ainsi un lien préoccupant entre alimentation et santé urinaire.

Une contamination d'origine alimentaire

Au cœur du problème se trouve la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*), principal agent responsable des infections urinaires. Cette bactérie est fréquemment retrouvée dans certaines viandes destinées à la consommation humaine. Les analyses révèlent une présence particulièrement élevée dans la viande de dinde, suivie de celle de poulet et de porc. La contamination survient le plus souvent lors de la manipulation de viande crue, notamment en cas d'hygiène insuffisante des mains ou des surfaces de cuisine.

Ces infections, qualifiées d'infections urinaires d'origine zoonotique ou alimentaire, résultent de souches bactériennes animales capables de coloniser l'organisme humain.

Des populations plus vulnérables

Les femmes figurent parmi les personnes les plus exposées, en raison de facteurs ana-

tomiques et biologiques, avec une proportion d'infections d'origine alimentaire nettement plus élevée que chez les hommes. Les populations vivant dans des environnements socio-économiques défavorisés sont également plus touchées, en raison d'un accès parfois limité à des produits de qualité, à l'eau potable ou à des conditions d'hygiène adéquates.

Autre source d'inquiétude : la résistance aux antibiotiques. Les souches bactériennes isolées dans la viande présentent des similitudes alarmantes avec celles retrouvées chez les patients, compliquant ainsi les traitements médicaux.

Prévention : des gestes simples mais essentiels

Face à cette menace silencieuse, la prévention reste la meilleure arme. Il est recommandé de se laver soigneusement les mains après toute manipulation de viande crue, de bien cuire les aliments, d'assurer une bonne hydratation quotidienne et de diversifier son alimentation en intégrant davantage de légumes. Le choix de fournisseurs fiables et le respect strict des règles d'hygiène en cuisine sont également déterminants.

Les symptômes tels que les brûlures lors de la miction, l'envie fréquente d'uriner ou les

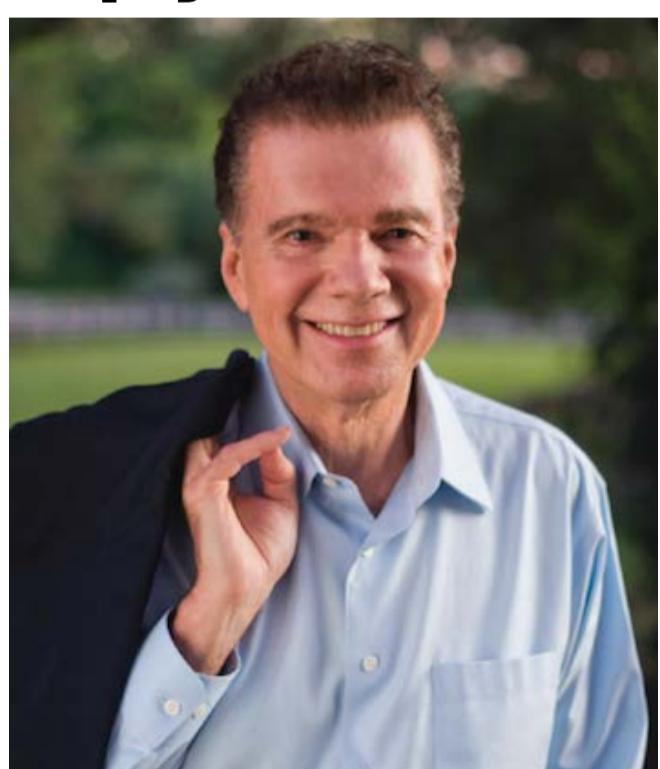
douleurs abdominales ne doivent pas être négligés. Une consultation médicale rapide permet d'éviter des complications graves, notamment rénales ou septiques.

Au-delà des comportements individuels, la lutte contre les infections urinaires d'origine alimentaire implique une vigilance accrue tout au long de la chaîne agroalimentaire, de la production à la consommation.

Youssouf AVOCEGAMOU

**LA QUESTION DE DIEU FACE AUX FRONTIÈRES DE L'UNIVERS**

Un physicien relie science cosmologique et croyance métaphysique



La science moderne peut-elle indiquer un « lieu » à Dieu dans l'immensité de l'univers ? La question, à la fois audacieuse et vertigineuse, a été relancée par Michael Guillén, physicien de renom et ancien enseignant à l'université de Harvard. Docteur en physique, mathématiques et astronomie, le scientifique avance une hypothèse qui interpelle autant les chercheurs que les croyants : l'existence divine pourrait être associée à une limite extrême de l'univers connu, appelée

l'horizon cosmique.

Selon ses explications, cet horizon se situerait à une distance colossale, estimée à près de 439 milliards de milliards de kilomètres de la Terre. Au-delà de cette frontière, les galaxies s'éloignent à une vitesse supérieure à celle de la lumière, ce qui rend toute observation directe impossible pour l'humanité.

L'horizon cosmique, une limite hors du temps

En cosmologie, l'horizon cosmique désigne la frontière ultime de l'univers observable. Il ne s'agit pas d'un mur matériel, mais d'une limite imposée par l'expansion de l'univers. Les objets qui s'y trouvent deviennent inaccessibles, car leur lumière ne pourra jamais atteindre la Terre.

Michael Guillén établit un parallèle entre cette intemporalité cosmique et certaines descriptions religieuses du paradis : un lieu hors du temps, inaccessible aux vivants, mais associé à la présence du créateur et aux âmes. Pour le physicien, cette coïncidence conceptuelle ouvre un espace de réflexion sur la nature de Dieu, qu'il imagine comme une entité lumineuse, en résonance avec les images symboliques présentes dans les textes sacrés.

Une frontière entre le visible et l'inconnaisable

S'appuyant sur les lois de la relativité et sur la loi de Hubble, Guillén explique qu'une galaxie située à l'horizon cosmique se déplacerait à la vitesse de la lumière par rapport à la Terre. Cette réalité physique empêche toute observation ou interaction directe, faisant de cette zone une frontière entre ce que l'homme peut

connaître et ce qui lui échappe totalement.

Dans cette perspective, l'horizon cosmique devient moins un lieu précis qu'un seuil symbolique, marquant la séparation entre l'univers mesurable par la science et un domaine hypothétique relevant du spirituel ou du divin.

Une invitation à repenser les limites du savoir humain. Sans prétendre apporter une preuve scientifique de l'existence ou de la localisation de Dieu, Michael Guillén rappelle que la science elle-même reconnaît ses limites. Le temps, l'espace et la lumière demeurent des concepts complexes, encore partiellement compris.

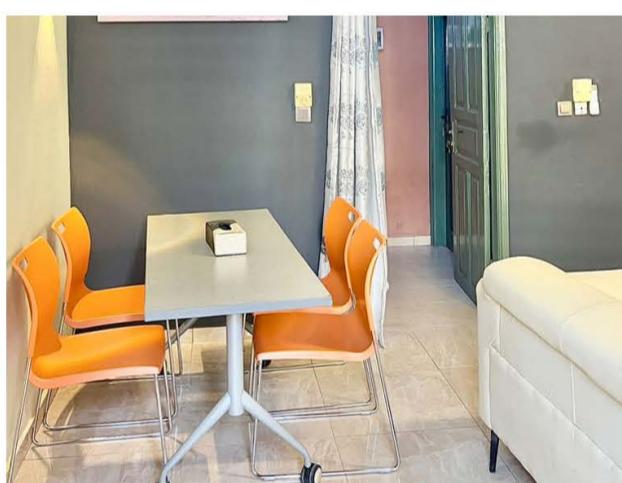
En associant la cosmologie moderne aux grandes interrogations métaphysiques, le physicien propose une réflexion stimulante sur la frontière entre science, philosophie et foi. Une démarche qui invite à l'humilité intellectuelle et au dialogue entre disciplines, plutôt qu'à l'opposition systématique entre raison et croyance.

Michael Guillén, entre science et vulgarisation

Ancien professeur à Harvard, Michael Guillén s'est illustré autant par ses recherches que par son engagement dans la vulgarisation scientifique. Journaliste scientifique reconnu, il s'emploie depuis plusieurs années à rendre accessibles les grandes théories de l'astrophysique et de la relativité au grand public, tout en explorant les liens possibles entre science et spiritualité.

Youssouf AVOCEGAMOU

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 AU BÉNIN**La CENA proclame les résultats définitifs et salue la maturité démocratique**

Le Bénin a franchi une nouvelle étape majeure de son histoire démocratique. Ce mardi 27 janvier 2026, la Commission électorale nationale autonome (CENA) a procédé à la proclamation officielle des résultats définitifs des élections communales couplées aux législatives du 11 janvier dernier.

Dans son allocution solennelle, le président de la CENA, Sacca Lafia, a salué l'engagement citoyen des Béninoises et des Béninois, rappelant que ce scrutin marque une première historique avec l'organisation simultanée des élections législatives et communales. Selon lui,

cette mobilisation confirme l'ancre progressif de la démocratie à la base et l'attachement des populations à la gestion de leurs collectivités locales.

Une démocratie de proximité renforcée

Si les élections législatives ont concentré une attention nationale particulière, le scrutin communal n'en a pas moins suscité une participation significative. Pour la CENA, cet engouement témoigne de la conscience collective selon laquelle le développement du pays prend racine dans les communes, les ar-

rondissements, les villages et les quartiers.

Le président de l'institution électorale a souligné que les électeurs n'ont pas seulement désigné des représentants, mais ont confié un mandat de proximité à des conseillers communaux appelés à être les artisans du quotidien des populations.

Hommage aux institutions et aux forces de sécurité

Sacca Lafia a également exprimé sa reconnaissance au gouvernement et au chef de l'État pour leur engagement dans la réussite du processus électoral. Il a salué la contribution des institutions de la République ainsi que le professionnalisme des Forces de défense et de sécurité, dont la vigilance a permis aux citoyens d'exercer leur droit de vote dans le calme et la sérénité sur l'ensemble du territoire national.

Des résultats définitifs, mais ouverts aux recours légaux

À l'issue d'une compilation jugée rigoureuse et transparente, la CENA a déclaré les résultats communaux définitifs. Toutefois, conformément

aux textes en vigueur, les voies de recours restent ouvertes devant les juridictions compétentes pour les formations politiques qui estimaient nécessaire de contester certains résultats.

Dans un appel à la responsabilité, le président de la CENA a exhorté l'ensemble des acteurs politiques à accepter le verdict des urnes avec esprit républicain et à privilégier désormais l'action et les résultats au service des 77 communes du pays.

Cap sur l'installation des conseils communaux

La proclamation des résultats ouvre la voie à l'installation prochaine des nouveaux conseils communaux. La CENA appelle à ce que cette étape se déroule dans un climat de fraternité et de patriotisme, afin de consolider la démocratie de proximité et de répondre efficacement aux attentes des populations.

« Vive la démocratie de proximité, vive le Bénin », a conclu le président de la CENA, scellant ainsi une séquence électorale déterminante pour la gouvernance locale.

Emeric Joël ALLAGBE

PROPOS INTRODUCTIFS DE MONSIEUR SACCA LAFIA, PRÉSIDENT DE LA CENA

Béninoises, Béninois,
Mes chers compatriotes,

Le 11 janvier 2026 restera gravé dans le marbre de notre histoire comme l'instant où notre Nation a transcendé son destin par l'organisation de ses premières élections couplées, législatives et communales. En ce jour solennel de proclamation des résultats définitifs du volet communal, je tiens à renouveler l'expression de mes salutations les plus fraternelles à l'endroit de ce grand peuple et à réitérer mon hommage à votre détermination, vous qui avez su, avec une clairvoyance exemplaire, vous mobiliser pour féconder l'espérance au cœur de nos cités et de nos terroirs.

À l'heure du bilan, une vérité s'impose : si les élections législatives ont cristallisé une attention nationale majeure, le scrutin communal a, lui aussi, mobilisé des millions de nos concitoyens, affirmant ainsi l'ancre profond de notre démocratie à la base. Bien que les suffrages exprimés pour les communales soient légèrement en deçà de ceux des législatives, votre détermination témoigne d'un message d'une clarté absolue : pour vous, le destin de la Nation est indissociable de la vitalité de vos communes, de vos arrondissements, de vos villages et de vos quartiers. Vous avez réaffirmé que le développement du Bénin s'enracine, jour après jour, au seuil de vos foyers.

Mesdames et Messieurs,

En participant à ce volet communal du couplage, vous avez investi vos conseillers communaux d'une lourde responsabilité. Vous n'avez pas seulement désigné des élus ; vous avez mandaté les architectes de votre quotidien. Chaque voix exprimée pour nos communes est le témoignage d'un attachement indéfectible à une démocratie qui se voit, qui s'entend et qui agit au plus près de vos espérances de vie. Cette détermination citoyenne est le gage de notre cohésion nationale.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à réitérer, avec une gratitude solennelle, mes remerciements au Gouvernement de la République et à son Chef. Leur vision audacieuse et leur engagement sans faille dans la réussite de ces élections couplées ont été le socle de granit sur lequel repose la stabilité que nous célébrons aujourd'hui.

Je réitère également mes remerciements aux institutions de l'État et à nos Forces de Défense et de Sécurité, dont la vigilance d'acier a permis à chaque citoyen d'exercer son droit souverain dans une quiétude absolue tout au long de ce processus complexe.

Mesdames et Messieurs,

Au terme d'une compilation rigoureuse et transparente, la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) proclame aujourd'hui les résultats de ce scrutin. Ces résultats sont définitifs au regard de nos délibérations et traduisent la volonté des suffrages que vous avez déposés dans les urnes.

Toutefois, conformément à notre tradition démocratique et au respect scrupuleux des textes en vigueur, ces résultats n'épuisent pas les voies de droit. Les recours éventuels pourront être portés devant la juridiction compétente, garantissant ainsi à chaque formation politique le droit sacré à une justice électorale équitable et transparente.

J'exalte chaque acteur politique à s'incliner devant ce verdict avec la noblesse qui sied aux bâtisseurs de nations. Que les nouveaux conseillers communaux mesurent la profondeur de la confiance que votre détermination leur a témoignée. Désormais, le temps des débats s'efface devant l'impératif des résultats pour nos soixante-dix-sept communes.

Que l'esprit de fraternité et l'amour de la patrie guident l'installation de vos nouveaux conseils communaux.

Vive la démocratie de proximité !

Vive le Bénin !

Je vous remercie.

Fait à Cotonou, le 27 janvier 2026

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 11 JANVIER 2026 AU BÉNIN

Une recomposition politique locale sous le sceau du bipartisme

Les élections communales du 11 janvier 2026 ont livré leurs verdicts sur l'ensemble du territoire national, confirmant une nouvelle fois la structuration bipolaire de la scène politique béninoise. À l'issue du scrutin, deux grandes forces politiques se partagent l'essentiel de la représentation dans les conseils communaux : l'Union Progressiste le Renouveau (UPR) et le Bloc Républicain (BR).

Résultats nationaux

Union Progressiste le Renouveau (UPR) : 48,92 % des suffrages exprimés – 963 conseillers communaux

Bloc Républicain (BR) : 44,43 % des suffrages exprimés – 852 conseillers communaux

Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE) : 6,65 % des suffrages – aucun siège obtenu

Une domination quasi totale de l'UPR et du BR

Ces résultats confirment la domination politique de l'UPR et du BR sur l'échiquier communal. À eux seuls, ces deux partis contrôlent la quasi-totalité des conseils communaux, consolidant un système politique local désormais structuré autour de deux grands pôles.

L'UPR, en tête du scrutin, s'impose comme la première force politique communale du pays, avec une implantation territoriale large et homogène. Le BR, très proche en pourcentage, confirme quant à lui sa solidité organisationnelle et sa capacité de mobilisation électorale.

La marginalisation des formations politiques minoritaires

Le score de la FCBE, bien que non négligeable en termes de suffrages (6,65 %), illustre la difficulté pour les formations politiques non majoritaires à transformer leur base électorale en représentation institutionnelle. L'absence totale de sièges pour ce parti souligne les effets du système électoral et le verrouillage progressif de l'espace politique local.

Enjeux pour la gouvernance communale

La nouvelle configuration issue de ces élections pose plusieurs défis majeurs :

La gouvernance inclusive : comment intégrer les sensibilités minoritaires dans la gestion locale malgré leur absence dans les conseils ?

La gestion du pouvoir local : la forte majorité des deux

partis dominants impose une responsabilité accrue en matière de transparence, de performance et de proximité avec les populations.

La cohérence des politiques publiques locales : avec des communes largement contrôlées par deux formations, l'harmonisation des politiques de développement pourrait être facilitée, mais au risque d'un affaiblissement du pluralisme politique.

Une démocratie locale en mutation

Les communales de janvier 2026 marquent ainsi une étape importante dans l'évolution du système politique béninois. Elles traduisent l'installation durable d'un bipartisme de fait, aussi bien au niveau national que local, avec des conséquences profondes sur la vie démocratique, la compétition politique et la gouvernance territoriale.

Au-delà des chiffres, ces résultats interrogent l'avenir du pluralisme politique, la représentativité citoyenne et la capacité du système à intégrer la diversité des expressions politiques au sein des institutions locales.

Emeric Joël ALLAGBE

REPUBLICHE DU BENIN
COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

DÉCISION

ANNÉE 2026/N°006/CENA/PT/RAP/DGE/SP

PORANT PROCLAMATION DES RESULTATS DEFINITIFS DES ELECTIONS COMMUNALES DU SCRUTIN DU 11 JANVIER 2026

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE AUTONOME (CENA)

- vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019, elle-même modifiée par la loi n°2025-20 du 17 décembre 2025 ;
- vu la proclamation par la Cour Constitutionnelle, le 21 avril 2021, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu la loi n°2019-09 du 22 mai 2019, portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin ;
- vu la loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 modifiant et complétant la loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant Charte des partis politiques en République du Bénin ;
- vu la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2024-13 du 15 mars 2024 ;
- vu le décret n°2021-229 du 12 mai 2021 portant nomination des membres du Conseil électoral de la Commission électorale nationale autonome (CENA) ;
- vu le décret n°2021-414 du 28 juillet 2021 portant nomination de membres au Conseil électoral de la Commission électorale nationale autonome (CENA) ;
- vu le décret n°2023-580 du 06 novembre 2023 portant nomination de monsieur Izou-Dine IBRAHIM en qualité de membre du Conseil électoral de la CENA, en remplacement de monsieur Nicolas Luc Aurélien ASSOGBA ;
- vu le décret n°2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- vu la décision 2022 n°016/CENA/PT/RAP/SP du 03 mars 2022 portant nomination du Directeur général des élections ;
- vu les décisions 2022 n°017, n°018, n°019, n°020, n°021/CENA/PT/RAP/SP du 03 mars 2022, portant nomination des Directeurs techniques à la Direction générale des élections ;
- vu le procès-verbal N°PV 006-06/SE/2023/CENA/CE/PT/RAP/DGE en date du 30 mai 2023, relatif à l'élection de la Conseillère Laurentine ADOSSOU DAVO en qualité de Rapporteur du Conseil électoral de la Commission électorale nationale autonome ;
- vu les procès-verbaux de dépouillement, de centralisation, et de compilation des résultats du scrutin du 11 janvier 2026 ;

Considérant les conditions d'éligibilité et de répartition des sièges relativement à l'élection des membres des conseils communaux ;

Considérant qu'en vertu de l'article 19 du code électoral, le Conseil électoral est l'autorité en charge de la proclamation des résultats définitifs de l'élection des membres des conseils communaux ;

vu Les délibérations du Conseil électoral en sa séance du 27 janvier 2026 ;

DÉCIDE

Article 1^{er}: Vue d'ensemble du scrutin

Les données nationales sont présentées dans le tableau ci-après :

INSCRITS AU PLAN NATIONAL	7 834 608
NOMBRE DE VOTANTS	2 872 802
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES	2 715 528
BULLETINS NULS	157 274
NOMBRE DE POSTES DE VOTE	17 350
TAUX DE PARTICIPATION	36,67

Tableau 1 : Données globales du scrutin du 11 janvier 2026

Article 2 : Synthèse des résultats par parti politique

La Commission Electorale Nationale Autonome rend publics les résultats consolidés par formation politique au plan national :

N°	PARTI POLITIQUE	NBRE DE SUFFRAGES VALABLEMENT OBTENUS AU PLAN NATIONAL	POURCENTAGE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES AU PLAN NATIONAL (%)	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS AU PLAN NATIONAL
1	BR	1 206 390	44,43	852
2	FCBE	180 663	6,65	
3	UP LE RENOUVEAU	1 328 475	48,92	963
	TOTAL	2 715 528		1815

Tableau 2 : Grands chiffres des résultats des élections communales du 11 janvier 2026

Article 3 : Modalités d'attribution des sièges en application du seuil légal de 10% au plan national

En application des dispositions de l'article 184 du code électoral, seules les listes des partis Union Progressiste Le Renouveau (UP le Renouveau) et Bloc Républicain (BR) ont satisfait au seuil de représentativité requis et sont de ce fait, admises à l'attribution des sièges.

Article 4 : Ventilation des sièges par circonscription électorale communale et par formation politique

Conformément aux dispositions des articles 181 et suivants, la répartition des sièges par arrondissement des formations politiques UP le Renouveau et BR se présente comme suit :

N°	DEPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	PARTI POLITIQUE	NBRE DE SIEGES OBTENUS
1	ALIBORI	BANKOARA	BANKOARA	BR	2
2	ALIBORI	BANKOARA	BANKOARA	UP LE RENOUVEAU	3
3	ALIBORI	FOOUNOGO	FOOUNOGO	BR	4
4	ALIBORI	FOOUNOGO	FOOUNOGO	UP LE RENOUVEAU	2
5	ALIBORI	GOMPAROU	GOMPAROU	BR	2
6	ALIBORI	GOMPAROU	GOMPAROU	UP LE RENOUVEAU	1
7	ALIBORI	GOUMORI	GOUMORI	BR	2
8	ALIBORI	GOUMORI	GOUMORI	UP LE RENOUVEAU	3
9	ALIBORI	KOEY	KOEY	BR	2
10	ALIBORI	KOEY	KOEY	UP LE RENOUVEAU	1
11	ALIBORI	KOKIBOROU	KOKIBOROU	UP LE RENOUVEAU	1
12	ALIBORI	OUNET	OUNET	BR	1
13	ALIBORI	OUNET	OUNET	UP LE RENOUVEAU	2
14	ALIBORI	SOMPEROUKOU	SOMPEROUKOU	BR	1
15	ALIBORI	SOMPEROUKOU	SOMPEROUKOU	UP LE RENOUVEAU	2
16	ALIBORI	SOROKO	SOROKO	BR	1
17	ALIBORI	TOURA	TOURA	BR	2
18	ALIBORI	TOURA	TOURA	UP LE RENOUVEAU	1
19	ALIBORI	BAGOU	BAGOU	BR	2
20	ALIBORI	BAGOU	BAGOU	UP LE RENOUVEAU	4
21	ALIBORI	GOGOUNOU	GOGOUNOU	BR	2
22	ALIBORI	GOGOUNOU	GOGOUNOU	UP LE RENOUVEAU	1
23	ALIBORI	GOUNAROU	GOUNAROU	BR	2
24	ALIBORI	GOUNAROU	GOUNAROU	UP LE RENOUVEAU	1
25	ALIBORI	SORI	SORI	BR	4
26	ALIBORI	SORI	SORI	UP LE RENOUVEAU	3
27	ALIBORI	SOUGOU-KPAN-TROSSI	SOUGOU-KPAN-TROSSI	BR	2
28	ALIBORI	SOUGOU-KPAN-TROSSI	SOUGOU-KPAN-TROSSI	UP LE RENOUVEAU	1
29	ALIBORI	WARA	WARA	BR	1
30	ALIBORI	WARA	WARA	UP LE RENOUVEAU	2
31	ALIBORI	ANGARADEBOU	ANGARADEBOU	BR	1
32	ALIBORI	ANGARADEBOU	ANGARADEBOU	UP LE RENOUVEAU	4
33	ALIBORI	BENSEKOU	BENSEKOU	BR	1

34	ALIBORI	DONWARI	DONWARI	BR	1
35	ALIBORI	DONWARI	DONWARI	UP LE RENOUVEAU	2
36	ALIBORI	KANDI I	KANDI I	BR	1
37	ALIBORI	KANDI I	KANDI I	UP LE RENOUVEAU	2
38	ALIBORI	KANDI 2	KANDI 2	BR	1
39	ALIBORI	KANDI 2	KANDI 2	UP LE RENOUVEAU	3
40	ALIBORI	KANDI 3	KANDI 3	UP LE RENOUVEAU	2
41	ALIBORI	KASSAKOU	KASSAKOU	UP LE RENOUVEAU	2
42	ALIBORI	SAAH	SAAH	BR	1
43	ALIBORI	SAM	SAM	UP LE RENOUVEAU	4
44	ALIBORI	SONSORO	SONSORO	BR	3
45	ALIBORI	SONSORO	SONSORO	UP LE RENOUVEAU	1
46	ALIBORI	BIRNI LAFIA	BIRNI LAFIA	BR	3
47	ALIBORI	BIRNI LAFIA	BIRNI LAFIA	UP LE RENOUVEAU	2
48	AL				

133	ATACORA	PEPORIYAKOU	UP LE RENOUVEAU	2
134	ATACORA	PERMA	BR	3
135	ATACORA	PERMA	UP LE RENOUVEAU	1
136	ATACORA	TCHOUUMI-TCHOUUMI	BR	1
137	ATACORA	OUASSA-PEHUNCO	GNEMASSON	BR
138	ATACORA	GNEMASSON	UP LE RENOUVEAU	3
139	ATACORA	PEHUNCO	BR	5
140	ATACORA	PEHUNCO	UP LE RENOUVEAU	4
141	ATACORA	TOBRE	BR	4
142	ATACORA	TOBRE	UP LE RENOUVEAU	2
143	ATACORA	COTIAKOU	BR	1
144	ATACORA	COTIAKOU	UP LE RENOUVEAU	2
145	ATACORA	NDAHONTA	BR	1
146	ATACORA	NDAHONTA	UP LE RENOUVEAU	2
147	ATACORA	TAJACOU	BR	1
148	ATACORA	TAJACOU	UP LE RENOUVEAU	2
149	ATACORA	TANGUIETA	BR	2
150	ATACORA	TANGUIETA	UP LE RENOUVEAU	4
151	ATACORA	TANONGOU	UP LE RENOUVEAU	2
152	ATACORA	KOUARFA	BR	1
153	ATACORA	KOUARFA	UP LE RENOUVEAU	3
154	ATACORA	TAMPEGRE	BR	1
155	ATACORA	TAMPEGRE	UP LE RENOUVEAU	2
156	ATACORA	TOUKOUNTOUNA	BR	1
157	ATACORA	TOUKOUNTOUNA	UP LE RENOUVEAU	3
158	ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	BR	3
159	ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	UP LE RENOUVEAU	6
160	ATLANTIQUE	AKASSATO	BR	2
161	ATLANTIQUE	AKASSATO	UP LE RENOUVEAU	3
162	ATLANTIQUE	GODOMEY	BR	6
163	ATLANTIQUE	GODOMEY	UP LE RENOUVEAU	13
164	ATLANTIQUE	GOLO-DJIGBE	BR	2
165	ATLANTIQUE	HEVIE	BR	3
166	ATLANTIQUE	HEVIE	UP LE RENOUVEAU	2
167	ATLANTIQUE	KPANROUN	BR	1
168	ATLANTIQUE	OUEDO	UP LE RENOUVEAU	2
169	ATLANTIQUE	TOGBA	BR	2
170	ATLANTIQUE	TOGBA	UP LE RENOUVEAU	3
171	ATLANTIQUE	ZINVIE	UP LE RENOUVEAU	1
172	ATLANTIQUE	AGBANOU	UP LE RENOUVEAU	2
173	ATLANTIQUE	AHOUANONZOUN	UP LE RENOUVEAU	2
174	ATLANTIQUE	ALLADA CENTRE	BR	3
175	ATLANTIQUE	ALLADA CENTRE	UP LE RENOUVEAU	2
176	ATLANTIQUE	ATTOGON	BR	1
177	ATLANTIQUE	AVAKPA	UP LE RENOUVEAU	1
178	ATLANTIQUE	AYOU	BR	2
179	ATLANTIQUE	HINVI	UP LE RENOUVEAU	1
180	ATLANTIQUE	LISSEGAZOUN	BR	2
181	ATLANTIQUE	LISSEGAZOUN	UP LE RENOUVEAU	1
182	ATLANTIQUE	LON-AGONMNEY	BR	1
183	ATLANTIQUE	SEKOUE	BR	3
184	ATLANTIQUE	SEKOU	UP LE RENOUVEAU	2
185	ATLANTIQUE	TOGOUODO	UP LE RENOUVEAU	1
186	ATLANTIQUE	TOKPA	BR	1
187	ATLANTIQUE	AGANMALOME	UP LE RENOUVEAU	1
188	ATLANTIQUE	AGBANTO	UP LE RENOUVEAU	1
189	ATLANTIQUE	AGONKANME	UP LE RENOUVEAU	2
190	ATLANTIQUE	DEDOME	UP LE RENOUVEAU	2
191	ATLANTIQUE	DEKANME	UP LE RENOUVEAU	2
192	ATLANTIQUE	KPOMASSE CENTRE	BR	1
193	ATLANTIQUE	KPOMASSE CENTRE	UP LE RENOUVEAU	2
194	ATLANTIQUE	SEGBEYA	UP LE RENOUVEAU	1
195	ATLANTIQUE	SEGBOHOUE	UP LE RENOUVEAU	2
196	ATLANTIQUE	TOKPA-DOME	BR	1
197	ATLANTIQUE	TOKPA-DOME	UP LE RENOUVEAU	2
198	ATLANTIQUE	AVLEKETE	UP LE RENOUVEAU	2
199	ATLANTIQUE	DJEGBADJI	UP LE RENOUVEAU	1
200	ATLANTIQUE	GAKPE	BR	1
201	ATLANTIQUE	HOUAKPE-DAHO	UP LE RENOUVEAU	1
202	ATLANTIQUE	OUIDAH I	UP LE RENOUVEAU	1
203	ATLANTIQUE	OUIDAH II	UP LE RENOUVEAU	2
204	ATLANTIQUE	OUIDAH III	BR	1
205	ATLANTIQUE	OUIDAH III	UP LE RENOUVEAU	2
206	ATLANTIQUE	OUIDAH IV	UP LE RENOUVEAU	2
207	ATLANTIQUE	PAHOU	BR	5
208	ATLANTIQUE	PAHOU	UP LE RENOUVEAU	9
209	ATLANTIQUE	SAVI	UP LE RENOUVEAU	2
210	ATLANTIQUE	AHOMEY-LOKPO	UP LE RENOUVEAU	2
211	ATLANTIQUE	DEKANMEY	BR	1
212	ATLANTIQUE	GANVIE 1	BR	1
213	ATLANTIQUE	GANVIE 1	UP LE RENOUVEAU	3
214	ATLANTIQUE	GANVIE 2	BR	1
215	ATLANTIQUE	GANVIE 2	UP LE RENOUVEAU	3
216	ATLANTIQUE	HOUEDO-AQUEKON	BR	2
217	ATLANTIQUE	HOUEDO-AQUEKON	UP LE RENOUVEAU	3
218	ATLANTIQUE	SO-AVA	BR	2
219	ATLANTIQUE	SO-AVA	UP LE RENOUVEAU	1
220	ATLANTIQUE	VEKKY	BR	2
221	ATLANTIQUE	VEKKY	UP LE RENOUVEAU	4
222	ATLANTIQUE	AGUE	UP LE RENOUVEAU	1
223	ATLANTIQUE	COLLI	RENOUVEAU	3
224	ATLANTIQUE	COUSSI	BR	1
225	ATLANTIQUE	COUSSI	UP LE RENOUVEAU	3
226	ATLANTIQUE	DAME	BR	3
227	ATLANTIQUE	DAME	UP LE RENOUVEAU	1
228	ATLANTIQUE	DIJANGLAMME	BR	2
229	ATLANTIQUE	HOUEGBO	UP LE RENOUVEAU	2
230	ATLANTIQUE	KPOME	BR	2
231	ATLANTIQUE	SEHOUÉ	BR	3
232	ATLANTIQUE	SEHOUÉ	UP LE RENOUVEAU	1
233	ATLANTIQUE	SEY	UP LE RENOUVEAU	1
234	ATLANTIQUE	TOFFO	UP LE RENOUVEAU	2
235	ATLANTIQUE	TORI-BOSITO	AVAME	UP LE RENOUVEAU
236	ATLANTIQUE	AZOHOU-EALIO	BR	1
237	ATLANTIQUE	AZOHOU-EADA	UP LE RENOUVEAU	2
238	ATLANTIQUE	TORI-BOSITO	BR	1
239	ATLANTIQUE	TORI-BOSITO	UP LE RENOUVEAU	3
240	ATLANTIQUE	TORI-CADA	BR	1
241	ATLANTIQUE	TORI-CADA	UP LE RENOUVEAU	3
242	ATLANTIQUE	TORI-GARE	UP LE RENOUVEAU	3
243	ATLANTIQUE	ADIAN	BR	2
244	ATLANTIQUE	DAWE	UP LE RENOUVEAU	1

245	ATLANTIQUE	DJIGBE	UP LE RENOUVEAU	1
246	ATLANTIQUE	DODJI-BATA	BR	2
247	ATLANTIQUE	DODJI-BATA	UP LE RENOUVEAU	1
248	ATLANTIQUE	HEKANME	BR	2
249	ATLANTIQUE	HEKANME	UP LE RENOUVEAU	1
250	ATLANTIQUE	KOUNDOKPOE	UP LE RENOUVEAU	2
251	ATLANTIQUE	SEDJE-DENOU	UP LE RENOUVEAU	2
252	ATLANTIQUE	SEDJE-HOUEGOUDO	UP LE RENOUVEAU	2
253	ATLANTIQUE	TANGBO	BR	2
254	ATLANTIQUE	TANGBO	UP LE RENOUVEAU	1
255	ATLANTIQUE	YOKPO	BR	2
256	ATLANTIQUE	ZE	BR	3
257	ATLANTIQUE	ZE	UP LE RENOUVEAU	1
258	BORGOU	BEMBEREKE	BR	3
259	BORGOU	BEMBEREKE	UP LE RENOUVEAU	3
260	BORGOU	BEROUBOUAY	BR	2
261	BORGOU	BEROUBOUAY	UP LE RENOUVEAU	1
262	BORGOU	BOUANRI	BR	4
263	BORGOU	BOUANRI	UP LE RENOUVEAU	2
264	BORGOU	GAMIA	BR	2
265	BORGOU	GAMIA	UP LE RENOUVEAU	4
266	BORGOU	INA	BR	3
267	BORGOU	INA	UP LE RENOUVEAU	1
268	BORGOU	KALALE	BR	2
269	BORGOU	KALALE	UP LE RENOUVEAU	2
270	BORGOU	BOUCA	BR	5
271	BORGOU	BOUCA	UP LE RENOUVEAU	3
272	BORGOU	DERASSI	BR	1
273	BORGOU	DERASSI	UP LE RENOUVEAU	2
274	BORGOU	DUNKASSA	BR	2
275	BORGOU	DUNKASSA	UP LE RENOUVEAU	3
276	BORGOU	KALALE	BR	4
277	BORGOU	KALALE	UP LE RENOUVEAU	2
278	BORGOU	PEONGA	BR	1
279	BORGOU	PEONGA	UP LE RENOUVEAU	3
280	BORGOU	BORI	BR	2
281	BORGOU	BORI	UP LE RENOUVEAU	4
282	BORGOU	GBEGOUROU	BR	1
283	BORGOU	GBEGOUROU	UP LE RENOUVEAU	2
284	BORGOU	N'DALI	BR	3
285	BORGOU	N'DALI	UP LE RENOUVEAU	2
286	BORGOU	BIRO	BR	1
287	BORGOU	BIRO	UP LE RENOUVEAU	1
288	BORGOU	OUENOU	BR	3
289	BORGOU	OUENOU	UP LE RENOUVEAU	2
290	BORGOU	SIRAROU	BR	4
291	BORGOU	SIRAROU	UP LE RENOUVEAU	2
292	BORGOU	BIRO	BR	1
293	B			

481 COUFFO	LOKOGBA	UP LE RENOUVEAU	1
482 COUFFO	TCHITO	UP LE RENOUVEAU	2
483 COUFFO	TOHOU	UP LE RENOUVEAU	2
484 COUFFO	ZALLI	BR	2
485 COUFFO	ADJIDO	BR	1
486 COUFFO	ADJIDO	UP LE RENOUVEAU	2
487 COUFFO	AVEDJIN	UP LE RENOUVEAU	1
488 COUFFO	DOKO	BR	2
489 COUFFO	DOKO	UP LE RENOUVEAU	1
490 COUFFO	HOUEDOGLI	BR	2
491 COUFFO	HOUEDOGLI	UP LE RENOUVEAU	1
492 COUFFO	MISSINKO	BR	2
493 COUFFO	TANNOU-GOLA	BR	2
494 COUFFO	TOVIKLIN	BR	2
495 COUFFO	TOVIKLIN	UP LE RENOUVEAU	3
496 DONGA	ALEDJO	BR	3
497 DONGA	ALEDJO	UP LE RENOUVEAU	1
498 DONGA	BASSILA	BR	4
499 DONGA	BASSILA	UP LE RENOUVEAU	5
500 DONGA	MANIGRI	BR	3
501 DONGA	MANIGRI	UP LE RENOUVEAU	2
502 DONGA	PENESSOLOU	BR	3
503 DONGA	PENESSOLOU	UP LE RENOUVEAU	4
504 DONGA	ANANDANA	BR	2
505 DONGA	ANANDANA	UP LE RENOUVEAU	1
506 DONGA	COPARGO	BR	4
507 DONGA	COPARGO	UP LE RENOUVEAU	3
508 DONGA	PABEGOU	BR	1
509 DONGA	PABEGOU	UP LE RENOUVEAU	2
510 DONGA	SINGRE	BR	3
511 DONGA	SINGRE	UP LE RENOUVEAU	1
512 DONGA	BAREI	UP LE RENOUVEAU	2
513 DONGA	BARIENOU	BR	3
514 DONGA	BARIENOU	UP LE RENOUVEAU	2
515 DONGA	BELLEFOUNGOU	UP LE RENOUVEAU	1
516 DONGA	BOUGOU	BR	1
517 DONGA	DJOUGOU I	BR	3
518 DONGA	DJOUGOU I	UP LE RENOUVEAU	1
519 DONGA	DJOUGOU II	BR	3
520 DONGA	DJOUGOU II	UP LE RENOUVEAU	1
521 DONGA	DJOUGOU III	BR	3
522 DONGA	KOLOCONDE	BR	3
523 DONGA	KOLOCONDE	UP LE RENOUVEAU	1
524 DONGA	ONKLOU	BR	2
525 DONGA	ONKLOU	UP LE RENOUVEAU	1
526 DONGA	PARTAGO	BR	2
527 DONGA	PARTAGO	UP LE RENOUVEAU	1
528 DONGA	PELEBINA	UP LE RENOUVEAU	1
529 DONGA	SEROU	BR	2
530 DONGA	BADIJOUDE	BR	2
531 DONGA	BADIJOUDE	UP LE RENOUVEAU	1
532 DONGA	KOMDE	BR	2
533 DONGA	OUAKE	BR	3
534 DONGA	OUAKE	UP LE RENOUVEAU	1
535 DONGA	SEMERE 1	BR	2
536 DONGA	SEMERE 1	UP LE RENOUVEAU	1
537 DONGA	SEMERE 2	BR	3
538 DONGA	SEMERE 2	UP LE RENOUVEAU	1
539 DONGA	TCHALINGA	BR	1
540 LITTORAL	10ème ARRONDISSEMENT	BR	1
541 LITTORAL	10ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	2
542 LITTORAL	11ème ARRONDISSEMENT	BR	1
543 LITTORAL	11ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	2
544 LITTORAL	12ème ARRONDISSEMENT	BR	3
545 LITTORAL	12ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	4
546 LITTORAL	13ème ARRONDISSEMENT	BR	2
547 LITTORAL	13ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	3
548 LITTORAL	1er ARRONDISSEMENT	BR	1
549 LITTORAL	1er ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	3
550 LITTORAL	2ème ARRONDISSEMENT	BR	1
551 LITTORAL	2ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	4
552 LITTORAL	3ème ARRONDISSEMENT	BR	2
553 LITTORAL	3ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	3
554 LITTORAL	4ème ARRONDISSEMENT	BR	1
555 LITTORAL	4ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	2
556 LITTORAL	5ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	1
557 LITTORAL	6ème ARRONDISSEMENT	BR	2
558 LITTORAL	6ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	3
559 LITTORAL	7ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	2
560 LITTORAL	8ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	2
561 LITTORAL	9ème ARRONDISSEMENT	BR	1
562 LITTORAL	9ème ARRONDISSEMENT	UP LE RENOUVEAU	3
563 MONO	ADOHOUN	BR	2
564 MONO	ADOHOUN	UP LE RENOUVEAU	3
565 MONO	ATCHANNOU	UP LE RENOUVEAU	2
566 MONO	ATHIEME	BR	1
567 MONO	ATHIEME	UP LE RENOUVEAU	3
568 MONO	DEDEKPOE	BR	1
569 MONO	KPINNOU	BR	1
570 MONO	KPINNOU	UP LE RENOUVEAU	2
571 MONO	AGBOUDJI	BR	2
572 MONO	BADAZOUNI	BR	1
573 MONO	BADAZOUNI	UP LE RENOUVEAU	2
574 MONO	BOPA	UP LE RENOUVEAU	2
575 MONO	GBAKPODJI	UP LE RENOUVEAU	1
576 MONO	LOBOGO	BR	2
577 MONO	LOBOGO	UP LE RENOUVEAU	4
578 MONO	POSSOTOME	BR	2
579 MONO	YEGODEE	BR	1
580 MONO	YEGODEE	UP LE RENOUVEAU	2
581 MONO	AGATOGBO	BR	2
582 MONO	AGATOGBO	UP LE RENOUVEAU	1
583 MONO	AKODEHA	BR	1
584 MONO	AKODEHA	UP LE RENOUVEAU	2
585 MONO	COME	BR	3
586 MONO	COME	UP LE RENOUVEAU	7
587 MONO	OUEDEME-PEDAH	BR	2
588 MONO	OUMAKO	UP LE RENOUVEAU	1
589 MONO	ADJAHIA	UP LE RENOUVEAU	2
590 MONO	AGOUE	BR	2
TOVIKLIN			
BASSILA			
COPARGO			
OUAKE			
COTONOU			
ATHIEME			
BOPA			
COME			
GRAND-POPO			
HOUEYOGBE			
LOKOSSA			
ADJARRA			
ADJOHOUN			
AGUEGUES			
AVRANKOU			
BONOU			
DANGBO			
PORTO-NOVO			
SEME-PODJII			
ADJA-OURE			
IFANGNI			
KETOU			
POBE			
SAKETE			
ABOMEY			
AGBANGNIZOUN			
BOHICON			
COVE			
DJIDJA			
481 COUFFO	LOKOGBA	UP LE RENOUVEAU	1
482 COUFFO	TCHITO	UP LE RENOUVEAU	2
483 COUFFO	TOHOU	UP LE RENOUVEAU	2
484 COUFFO	ZALLI	BR	2
485 COUFFO	ADJIDO	BR	1
486 COUFFO	ADJIDO	UP LE RENOUVEAU	2
487 COUFFO	AVEDJIN	UP LE RENOUVEAU	1
488 COUFFO	DOKO	BR	2
489 COUFFO	DOKO	UP LE RENOUVEAU	1
490 COUFFO	HOUEDOGLI	BR	2
491 COUFFO	HOUEDOGLI	UP LE RENOUVEAU	1
492 COUFFO	MISSINKO	BR	2
493 COUFFO	TANNOU-GOLA	BR	2
494 COUFFO	TOVIKLIN	BR	2
495 COUFFO	TOVIKLIN	UP LE RENOUVEAU	3
496 DONGA	ALEDJO	BR	3
497 DONGA	ALEDJO	UP LE RENOUVEAU	1
498 DONGA	BASSILA	BR	4
499 DONGA	BASSILA	UP LE RENOUVEAU	5
500 DONGA	MANIGRI	BR	3
501 DONGA	MANIGRI	UP LE RENOUVEAU	2
502 DONGA	PENESSOLOU	BR	3
503 DONGA	PENESSOLOU	UP LE RENOUVEAU	4
504 DONGA	ANANDANA	BR	2
505 DONGA	ANANDANA	UP LE RENOUVEAU	1
506 DONGA	COPARGO	BR	4
507 DONGA	COPARGO	UP LE RENOUVEAU	3
508 DONGA	PABEGOU	BR	1
509 DONGA	PABEGOU	UP LE RENOUVEAU	2
510 DONGA	SINGRE	BR	3
511 DONGA	SINGRE	UP LE RENOUVEAU	1
512 DONGA	BAREI	UP LE RENOUVEAU	2
513 DONGA	BARIENOU	BR	3
514 DONGA	BARIENOU	UP LE RENOUVEAU	2
515 DONGA	BELLEFOUNGOU	UP LE RENOUVEAU	1
516 DONGA	BOUGOU	BR	1
517 DONGA	DJOUGOU I	BR	3
518 DONGA	DJOUGOU I	UP LE RENOUVEAU	1
519 DONGA	DJOUGOU II	BR	3
520 DONGA	DJOUGOU II	UP LE RENOUVEAU	1
521 DONGA	DJOUGOU III	BR	3
522 DONGA	KOLOCONDE	BR	3
523 DONGA	KOLOCONDE	UP LE RENOUVEAU	1
524 DONGA	ONKLOU	BR	2
525 DONGA	ONKLOU	UP LE RENOUVEAU	1

809	ZOU		
810	ZOU	DJIDJA CENTRE	BR
811	ZOU	DJIDJA CENTRE	UP LE RENOUVEAU
812	ZOU	DOHOUIME	4
813	ZOU	GOMBAIX	1
814	ZOU	HOUTO	1
815	ZOU	MONSOUROU	1
816	ZOU	MONSOUROU	UP LE RENOUVEAU
817	ZOU	MOUGNON	2
818	ZOU	OUMBAGAME	1
819	ZOU	SETTO	1
820	ZOU	SETTO	UP LE RENOUVEAU
821	ZOU	ZOUNKON	1
822	ZOU	DASSO	1
823	ZOU	DASSO	UP LE RENOUVEAU
824	ZOU	OUINHI CENTRE	3
825	ZOU	OUINHI CENTRE	1
826	ZOU	SAGON	3
827	ZOU	SAGON	UP LE RENOUVEAU
828	ZOU	TOHOUES	1
829	ZOU	TOHOUES	UP LE RENOUVEAU
830	ZOU	AGONLIN-HOUGBEO	2
831	ZOU	BANAME	2
832	ZOU	BANAME	UP LE RENOUVEAU
833	ZOU	DON-TAN	3
834	ZOU	DOVI	2
835	ZOU	KPEDEKPO	UP LE RENOUVEAU
836	ZOU	ZAGNANADO CENTRE	2
837	ZOU	ALLAHE	UP LE RENOUVEAU
838	ZOU	ASSANLIN	2
839	ZOU	HOUNGOME	2
840	ZOU	KPAKPAME	1
841	ZOU	KPAKPAME	UP LE RENOUVEAU
842	ZOU	KPOZOUN	1
843	ZOU	KPOZOUN	UP LE RENOUVEAU
844	ZOU	ZA-KPOTA	2
845	ZOU	ZA-KPOTA	UP LE RENOUVEAU
846	ZOU	ZA-TANTA	3
847	ZOU	ZA-TANTA	UP LE RENOUVEAU
848	ZOU	ZEKO	2
849	ZOU	AKIZA	UP LE RENOUVEAU
850	ZOU	AVLAME	2
851	ZOU	CANA I	1
852	ZOU	CANA II	1
853	ZOU	DOME	UP LE RENOUVEAU
854	ZOU	KOUSSOUKPA	2
855	ZOU	KPOKISSA	1
856	ZOU	MASSI	UP LE RENOUVEAU
857	ZOU	MASSI	1
858	ZOU	TANWE-HESSOU	2
859	ZOU	ZOGBODOMEY CENTRE	UP LE RENOUVEAU
		ZOUKOU	2
			TOTAL
			1815

Tableau n°3 : Répartition du nombre de sièges obtenus par circonscription électorale communale

Article 5 : Etat global des sièges obtenus par formation politique à l'échelle communale.

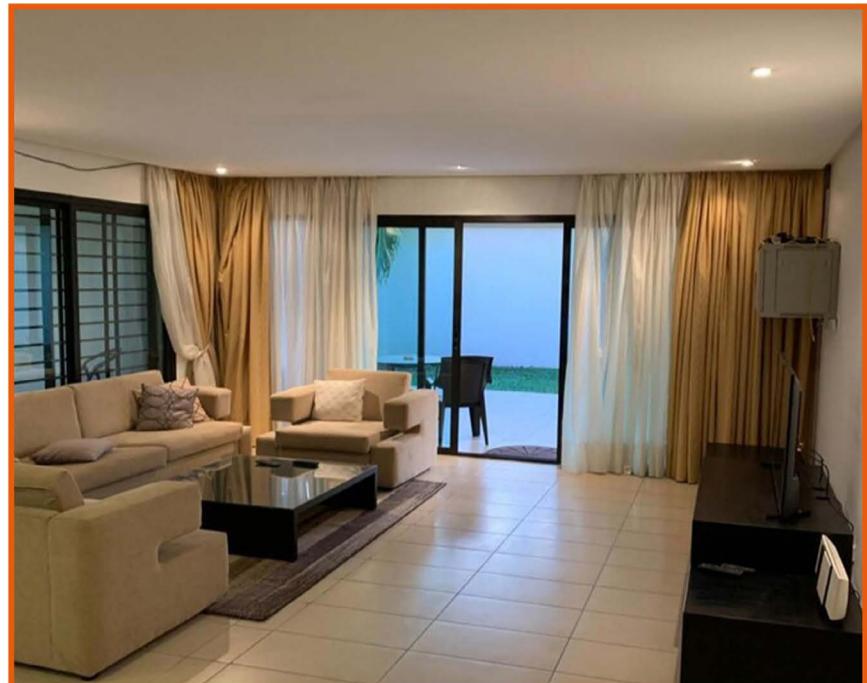
Les partis politiques UP Le Renouveau et Bloc Républicain ont obtenu, par commune, les résultats ci-après :

N°	DEPARTEMENT	COMMUNE	PARTI POLITIQUE	NBRE DE SIEGES OBTENUS	PARTI AYANT OBTENU LA MAJORITE DES SIEGES DANS LA COMMUNE
1	ALIBORI	BANIKOARA	BR	17	BR
2	ALIBORI	BANIKOARA	UP LE RENOUVEAU	16	
3	ALIBORI	GOGOUNOU	BR	13	BR
4	ALIBORI	GOGOUNOU	UP LE RENOUVEAU	12	
5	ALIBORI	KANDI	UP LE RENOUVEAU	20	UP LE RENOUVEAU
6	ALIBORI	KANDI	BR	9	
7	ALIBORI	KARIMAMA	UP LE RENOUVEAU	9	UP LE RENOUVEAU
8	ALIBORI	KARIMAMA	BR	8	
9	ALIBORI	MALANVILLE	UP LE RENOUVEAU	16	UP LE RENOUVEAU
10	ALIBORI	MALANVILLE	BR	13	
11	ALIBORI	SEGGBANA	UP LE RENOUVEAU	10	UP LE RENOUVEAU
12	ALIBORI	SEGGBANA	BR	9	
13	ATACORA	BOUKOUMBE	BR	12	BR
14	ATACORA	BOUKOUMBE	UP LE RENOUVEAU	7	
15	ATACORA	COBLY	BR	10	BR
16	ATACORA	COBLY	UP LE RENOUVEAU	7	
17	ATACORA	KEROU	BR	14	BR
18	ATACORA	KEROU	UP LE RENOUVEAU	11	
19	ATACORA	KOUANDE	UP LE RENOUVEAU	13	UP LE RENOUVEAU
20	ATACORA	KOUANDE	BR	12	
21	ATACORA	MATERI	BR	14	BR
22	ATACORA	MATERI	UP LE RENOUVEAU	11	
23	ATACORA	NATITINGOU	BR	16	BR
24	ATACORA	NATITINGOU	UP LE RENOUVEAU	9	
25	ATACORA	OUASSA-PEHUNCO	BR	10	BR
26	ATACORA	OUASSA-PEHUNCO	UP LE RENOUVEAU	9	
27	ATACORA	TANGUIETA	UP LE RENOUVEAU	12	UP LE RENOUVEAU

28	ATACORA	TANGUIETA	BR	5	
29	ATACORA	TOUKOUNTOUNA	UP LE RENOUVEAU	8	UP LE RENOUVEAU
30	ATACORA	TOUKOUNTOUNA	BR	3	
31	ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	UP LE RENOUVEAU	30	UP LE RENOUVEAU
32	ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	BR	19	
33	ATLANTIQUE	ALLADA	BR	13	BR
34	ATLANTIQUE	ALLADA	UP LE RENOUVEAU	12	
35	ATLANTIQUE	KPOMASSE	UP LE RENOUVEAU	15	UP LE RENOUVEAU
36	ATLANTIQUE	KPOMASSE	BR	2	
37	ATLANTIQUE	OUIDAH	UP LE RENOUVEAU	22	UP LE RENOUVEAU
38	ATLANTIQUE	OUIDAH	BR	7	
39	ATLANTIQUE	SO-AVA	UP LE RENOUVEAU	16	UP LE RENOUVEAU
40	ATLANTIQUE	SO-AVA	BR	9	
41	ATLANTIQUE	TOFFO	UP LE RENOUVEAU	14	UP LE RENOUVEAU
42	ATLANTIQUE	TOFFO	BR	11	
43	ATLANTIQUE	TORI-BOSITO	UP LE RENOUVEAU	12	UP LE RENOUVEAU
44	ATLANTIQUE	TORI-BOSITO	BR	3	
45	ATLANTIQUE	ZE	BR	13	BR
46	ATLANTIQUE	ZE	UP LE RENOUVEAU	12	
47	BORGOU	BEMBEREKE	BR	14	BR
48	BORGOU	BEMBEREKE	UP LE RENOUVEAU	11	
49	BORGOU	KALALE	BR	15	BR
50	BORGOU	KALALE	UP LE RENOUVEAU	14	
51	BORGOU	N'DALI	BR	13	BR
52	BORGOU	N'DALI	UP LE RENOUVEAU	12	
53	BORGOU	NIKKI	BR	17	BR
54	BORGOU	NIKKI	UP LE RENOUVEAU	12	
55	BORGOU	PARAKOU	BR	20	BR
56	BORGOU	PARAKOU	UP LE RENOUVEAU	13	
57	BORGOU	PERERE	BR	11	BR
58	BORGOU	PERERE	UP LE RENOUVEAU	8	
59	BORGOU	SINENDE	BR	10	BR
60	BORGOU	SINENDE	UP LE RENOUVEAU	9	
61	BORGOU	TCHAOUROU	BR	20	BR
62	BORGOU	TCHAOUROU	UP LE RENOUVEAU	13	
63	COLLINES	BANTE	BR	16	BR
64	COLLINES	BANTE	UP LE RENOUVEAU	9	
65	COLLINES	DASSA-ZOUME	UP LE RENOUVEAU	13	UP LE RENOUVEAU
66	COLLINES	DASSA-ZOUME	BR	12	
67	COLLINES	GLAZOUE	BR	19	BR
68	COLLINES	GLAZOUE	UP LE RENOUVEAU	6	
69	COLLINES	OUESSE	BR	15	BR
70	COLLINES	OUESSE	UP LE RENOUVEAU	10	
71	COLLINES	SAVALOU	UP LE RENOUVEAU	20	UP LE RENOUVEAU
72	COLLINES	SAVALOU	BR	5	
73	COLLINES	SAVE	BR	16	BR
74	COLLINES	SAVE	UP LE RENOUVEAU	3	
75	COUFFO	APLAHOUÉ	BR	17	BR
76	COUFFO	APLAHOUÉ	UP LE RENOUVEAU	12	
77	COUFFO	DJAKOTOMEY	UP LE RENOUVEAU	14	UP LE RENOUVEAU
78	COUFFO	DJAKOTOMEY	BR	11	
79	COUFFO	DOGBO	BR	13	BR
80	COUFFO	DOGBO	UP LE RENOUVEAU	12	
81	COUFFO	KLOUEKANMEY	BR	14	BR
82	COUFFO	KLOUEKANMEY	UP LE RENOUVEAU	11	
83	COUFFO	LALO	BR	14	BR
84	COUFFO	LALO	UP LE RENOUVEAU	11	
85	COUFFO	TOVIKLIN	BR	11	BR
86	COUFFO	TOVIKLIN	UP LE RENOUVEAU	8	
87	DONGA	BASSILA	BR	13	BR
88	DONGA	BASSILA	UP LE RENOUVEAU	12	
89	DONGA	COPARGO	BR	10	BR
90	DONGA	COPARGO	UP LE RENOUVEAU	7	
91	DONGA	DJOUGOU	BR	22	BR
92	DONGA	DJOUGOU	UP LE RENOUVEAU	11	
93	DONGA	OUAKE	BR	13	BR
94	DONGA	OUAKE	UP LE RENOUVEAU	4	
95	LITTORAL	COTONOU	UP LE RENOUVEAU	34	UP LE RENOUVEAU
96	LITTORAL	COTONOU	BR	15	
97	MONO	ATHIEME	UP LE RENOUVEAU	10	UP LE RENOUVEAU
98	MONO	ATH			

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707